

Reporters sans frontières demande la libération immédiate de Bob Rugurika

RSF, 27 janvier 2015 Communiqué de presse Arrestation du directeur de la RPA, radio privée la plus populaire du Burundi Reporters sans frontières (RSF) condamne la détention arbitraire du directeur de la Radio publique africaine (RPA), Bob Rugurika, depuis le 20 janvier, et les charges de complicité d'assassinat qui pèsent contre lui. Après avoir été convoqué le 20 janvier au tribunal de grande instance, initialement pour des «clarifications», Bob Rugurika, directeur de la Radio publique africaine (RPA) - radio privée la plus écoutée au Burundi, connue pour ses reportages d'investigation - a été arrêté le même jour sur mandat du procureur et emprisonné à Mpimba, la prison centrale de Bujumbura.

Le journaliste est accusé de «complicité d'assassinat», «manque de solidarité» et «violation du secret d'instruction». On lui reproche les reportages de sa radio sur l'assassinat de trois religieuses italiennes en septembre dernier, qui mettaient en cause des agents de renseignement burundais, et la confession d'un des présumés assassins toujours en liberté. Des aveux qui mettent la police en difficulté, cette dernière ayant affirmé avoir arrêté les responsables du triple meurtre. Reporters sans frontières condamne avec force cette incarcération illégitime qui n'a pour but que de faire pression sur le journaliste afin de lui faire révéler l'identité de ses contacts, à commencer par Clément Kariuki, responsable du bureau Afrique. Ces manœuvres montrent bien le peu d'indépendance de la justice burundaise vis-à-vis du pouvoir exécutif. Au lieu de poursuivre activement les responsables de ce triple assassinat, elle préfère s'en prendre à un journaliste, qui n'a fait que son métier. Ce type de procédure est inquiétant pour la liberté d'expression et d'information au Burundi. D'autant plus que la situation risque d'empirer pendant la période électorale. Nous demandons aux autorités judiciaires la libération immédiate de Bob Rugurika. Le journaliste a été transféré à la prison de la 22e rue, à 30 kilomètres de la capitale. Gardé en isolement, il peut depuis recevoir la visite de ses avocats et de ses proches. Interviewé par RSF, son avocat, Jean Bosco Ngendakuvwayo exprime son incompréhension : «S'il a été convoqué en tant que journaliste, parce qu'il avait donné des informations, poursuivi en tant que journaliste et donc en vertu de la loi sur la presse et non du code pénal comme c'est le cas aujourd'hui». Il demande donc la remise en liberté immédiate et sans condition de son client, emprisonné de manière arbitraire. Selon la loi burundaise, Bob Rugurika devrait être présenté à un juge, au plus tard le 4 février, pour se voir confirmer ou non sa mise en détention. Il risque jusqu'à 20 ans de prison s'il est reconnu coupable des charges qui pèsent contre lui. En 2013, le Burundi avait adopté une loi sur les médias, fortement critiquée par l'organisation, qui criminalisait certains sujets de reportages, dont ceux liés à la sécurité nationale, et pouvait forcer les journalistes à révéler leurs sources. Le Burundi occupe la 142e place sur 180 pays dans le Classement mondial 2014 de la liberté de la presse, établi par Reporters sans frontières.